

Le Conseil Communautaire de Billom Communauté s'est réuni le 17 décembre 2018 à Chauriat sous la présidence de Gérard GUILLAUME.

Les points suivants ont été traités :

**Urbanisme :**

Le bilan de la concertation PLUH communautaire a été présenté et adopté par l'assemblée. Il a été rappelé qu'une information régulière a été diffusée à destination de la population via internet ou divers documents papiers, des réunions publiques, un cycle de concertation... Environ 460 personnes ont participé aux différents temps de concertation de cette démarche depuis décembre 2016.

**Plan climat :**

Les premières réflexions du comité de suivi ont été exposées. Il est proposé de mobiliser les chambres consulaires et les entreprises du territoire, les associations, les agriculteurs et les écoles et collèges. La démarche d'élaboration du PCEAT devrait se dérouler en trois temps :

1. Informer du démarrage de la démarche et de la volonté de mobilisation

2. Construire avec les acteurs le plan d'actions

3. Valoriser, réaliser, évaluer avec les porteurs des actions et les bénéficiaires

Les cibles prioritaires identifiées pour la réduction d'émission de CO2 sont l'agriculture (nouvelles pratiques agricoles), l'habitat (amélioration énergétique), les transports (co-voiturage, transports en commun) et le développement d'énergies renouvelables.

**Tourisme :**

La compétence promotion du tourisme a été transférée à la Maison du Tourisme du Livradois Forez en décembre 2017. Le Conseil l'a réaffirmé pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Il a également adopté les nouveaux statuts de la Maison du Tourisme, désigné des représentants et validé les divers aspects financiers de la contribution financière de la communauté de communes qui s'élève à 112 480 € pour 2019.

**Petite enfance :** A été acté le principe d'une subvention d'équipement de l'ordre de 30 000 € (montant qui reste à affiner) à l'association Les Petits Dômes, qui gère un multi-accueil de 17 places et qui se voit obligée pour raisons de sécurité d'investir de nouveaux locaux à l'horizon 2020.

**EPF SMAF :**

Le Conseil a procédé à la désignation de nouveaux délégués auprès de l'epf smaf pour les communes de Bouzel et Reignat.

**Conseil de développement :** l'assemblée a décidé de créer un Conseil de développement commun au PETR du Grand Clermont, à Riom Limagne et Volcans, Mond'Arverne Communauté et Clermont Auvergne Métropole. Les Conseils de développement sont des instances de démocratie participative, composées de membres bénévoles issus de la société civile (acteurs des mondes économique, culturel, sportif, associatif, agricole, social, éducatif, scientifique ou environnemental). Ils sont obligatoires pour les EPCI dont la population est supérieure à 20 000 habitants.

**Culture :** un bilan de la saison culturelle 2017/2018 a été présenté à l'assemblée et notamment la résidence d'artiste du documentariste sonore Philippe Skaljac « tendez l'oreille ». Le projet était d'aller à la rencontre des habitants de tous âges et milieux confondus (agriculteurs, artistes, gens du voyage, personnes âgées, néo ruraux...) afin de collecter récits de vies, témoignages, mémoires, espoirs, rêves, anecdotes... de réaliser des documentaires avec ces collectages sonores et de les rendre « publics » en organisant des temps d'écoute ouverts à tous.


De nombreuses actions de Médiation ont été réalisées (des ateliers radiophoniques dans 4 centres « médico sociaux » par exemple) ;

De la diffusion tout public : dans le cadre de 4 veillées sonores, de soirées « carte blanche » avec Ciné-Parc : des visites sonores avec le Pays d'Art et d'Histoire ; Une soirée spéciale « livre » avec le Réseau des bibliothèques Plus de 3300 personnes ont participé à l'une des animations programmées.

Fait à Billom le 19 décembre 2018

Le Président

Gérard Guillaume



**Billom Communauté**  
7 avenue Victor Cohalion  
63160 BILLOM